



Partage des biens apres le pronocé du jugement de divorce

Par **RHD**, le **09/09/2009** à **20:09**

Bonjour,
Séparé depuis septembre 2007, jugement de divorce en septembre 2008, mon ex me réclame depuis hier 08/09/2009, la valeur de certains bien immobilier resté en ma possession après le divorce, mais a sa disposition avant le prononcé du divorce...
Tout ce qui suit a été fait en accord avec mon épouse a l'époque, de septembre 2007 a juillet 2008 je suis resté dans notre maison pour la vendre, pendant ce temps je vidait la maison et transportait tout dans une " résidence secondaire que nous possédions a 280 kms , a coté de ou elle était hébergé chez sa fille...de juillet 2008 a octobre 2008 j'ai vécu a cet endroit, tout en remettant en état une maison que j'ai acheté en novembre 2008, a ce moment j'ai transporté sans réflexion de qui que ce soit ce qui était dans la "résidence secondaire" a mon domicile actuel..et cela jusqu'à juillet 2009 au moment de la vente de ce bien..effectué par mon ex ...moi étant représenté par procuration ...et voila que ce mercredi mon ex demande des compte sur les biens de la maison, pour partager ...ma question, qu'es que je lui doit ???Merci de me renseigner